

## La Relique de Saint Laurent

par Suzanne MARTINET

---

Nous savions que l'église Saint-Martin de Laon avait possédé dans les temps anciens une relique, un bras de Saint Laurent ; relique qui fut entourée d'une grande vénération et en l'honneur de laquelle on décida, fin XIII<sup>e</sup> siècle, début XIV<sup>e</sup> siècle, lors de la transformation de la façade abbatiale, de consacrer un des portails. En effet, on voit encore au-dessus de la porte de gauche, sculptée, l'histoire du martyr de Saint Laurent ; dans le registre inférieur, le saint est étendu sur son gril, deux bourreaux s'activent à manier de gros soufflets, tandis qu'un roi assis assiste, indifférent au supplice ; au registre supérieur, des anges, les mains voilées, emportent au ciel l'âme délivrée du martyr.

D'autre part, j'ai découvert dans un manuscrit de la bibliothèque d'Auxerre, provenant de l'abbaye prémontrée de Saint-Marien de cette ville, toute l'histoire de l'arrivée à Laon de la relique de Saint Laurent. En ce début du XIII<sup>e</sup> siècle, était à Laon un chanoine régulier du nom de Thomas, qui avait une grande dévotion à Saint Laurent. Or, par trois fois, la nuit, Laurent apparut à Thomas, lui ordonnant d'aller chercher sa relique dans un pays, où elle n'était guère honorée. Thomas partit pour Rome et atteignit par mer Jérusalem, puis revint par terre, s'arrêtant dans le monastère de Sainte-Croix de Lehses, près d'Agriensis, dit le manuscrit, les annales prémontrées situent Lehses près de Vac, au nord de Prague, en Hongrie, un monastère prémontré s'il vous plaît. Alors que Thomas se reposait, Saint Laurent lui apparut, lui ordonnant de se lever promptement, d'aller à l'église où était le reliquaire, de prendre son bras et de retourner immédiatement à Laon. Sans hésiter, Thomas se glissa sans bruit dans l'église, enveloppa le bras du martyr dans une soierie toute brodée d'inscriptions et s'enfuit sans difficulté, trouvant devant lui toutes les portes ouvertes et tous les frères écrasés de sommeil. Après une longue marche périlleuse à travers le pays, il arriva à la porte d'une grande ville, à l'entrée de laquelle tous les marchands étaient contrôlés et fouillés ; malgré ce barrage de police, Thomas passa sans être inquiété. Arrivé non loin de Laon, à Diona, près de Rethel, une filiale de Saint-Martin, Thomas se reposa, prévenant l'abbé de Saint-Martin, Gautier de Douai, que la relique était arrivée à bon port. Les Prémontrés vinrent au devant d'elle solennellement jusqu'à Diona, puis la ramenant en grand honneur à Laon, elle fut reçue au pied de la montagne par l'évêque de Laon, Anselme, entouré de tout son clergé, et déposée à l'abbaye Saint-Martin.

A partir de ce jour, Thomas le voleur porta le nom de Thomas Laurentin, la relique opéra de nombreux miracles rendant la santé aux chanoines malades et même réanima un enfant qui s'était noyé dans un puits entre Saint-Martin et Saint-Vincent. Dès 1243, l'évêque Garnier promulgua des indulgences pendant l'octave de la fête de Saint Laurent.

J'avais repéré, assez intriguée d'ailleurs, dans une des chapelles du transept sud de Saint-Martin, un reliquaire récent et pourtant en mauvais état, contenant une relique étrange, c'est un avant-bras et une main, dont il manque le pouce et dont les doigts sont rétractés, comme il se doit pour un brûlé. J'avais mentalement rapproché cette relique de l'histoire de Saint Laurent, jusqu'au soir de février 1977, où lors d'une petite soirée à Saint-Martin, en faveur des orgues, le reliquaire fut sorti de sa chapelle, à ma demande, par M. le Doyen Nicolas qui, nettoyant la châsse, découvrit à l'intérieur une liasse de treize lettres authentifiant le bras actuel comme celui de Saint Laurent d'avant la Révolution, liasse de lettres d'autant plus intéressantes que neuf de celles-ci sont datées entre le 28 décembre 1793 et le 7 août 1796, c'est-à-dire en pleine période révolutionnaire ; elles donnent des détails très intéressants sur le culte de Saint Laurent, la relique et sa châsse et aussi sur les signataires de ces documents.

La première, la plus importante, car c'est la plus complète, a été écrite par Jean Joseph Selleux, ancien marguillier de Saint-Martin, le 28 décembre 1793 et doit être lue en entier :

— « Je soussigné Jean Joseph Selleux, administrateur de l'église paroissiale de Saint-Martin de Laon, ci-devant maison conventuelle de religieux Prémontrés, nommé par acte d'assemblée de fabrique et continué le 2 janvier 1793 par acte d'assemblée générale de la commune de Laon, à qui les administrations de fabriques avaient été conférées par décret de septembre 1792.

— Certifie que la partie inférieure avec la main y tenant qui se trouve en ma possession et que j'ai séquestrée est véritablement le bras qui a toujours été en très grande vénération en cette ville et campagnes et reconnu être le bras de Saint Laurent, lequel fut apporté en la dite église de Saint-Martin dès le XII<sup>e</sup> siècle par Saint Godefroy, religieux profès de la dite maison ainsi qu'il était représenté sur un tableau attaché contre le deuxième pilier dans la nef de la dite église à gauche en entrant, tenant la figure du dit bras entre ses mains avec une inscription au bas qui annonçait l'année qu'il l'apporta en cette ville.

— Je certifie avoir entendu dire plusieurs fois par M. Lanciaux, religieux profès de la dite maison, que le pouce qui manque à cette main en a été détaché pour être donné à une reine de France, qui était alors régente, qu'il croyait être Anne d'Autriche, laquelle en échange envoya un os du bras de Saint Barthélemy apôtre ; ce qu'il a oublié d'insérer dans l'attestation qu'il m'a

donnée vu le trouble à cause de l'arrestation dont il était menacé mais qu'il promit de rectifier dans son attestation s'il n'eut pas été prévenu par la mort qui l'enleva après une maladie de plusieurs mois à laquelle il succomba.

— Que depuis le temps que le bras fut apporté en cette ville, il a toujours été en grande vénération tant en icelle que Païs lointains, qu'on célébrait cette fête le 10 août avec très grande pompe et octave solennel, processions le jour de la feste, le dimanche suivant et le jour de l'octave, lesquelles on y portait la châsse où le bras reposait. On doit trouver au district de cette ville dans la chronique de la dite maison et bibliothèque quelque rapport à cette narration si on les a respecté.

— Cette relique était en si grande vénération que les pèlerins venant adorer la Sainte Face de Notre Seigneur Jésus Christ qui était à Montreuil-sous-Laon et aujourd'hui séquestrée au district, n'auraient pas été satisfaits s'ils n'avaient rendu hommage, fait des prières et des offrandes à Dieu, en l'honneur de Saint Laurent.

— En 1791, lors de la suppression de toutes les maisons religieuses et paroisses de cette ville, l'église de Saint-Martin étant désignée pour une des deux paroisses qui devaient être érigées et conservées, les reliquaires y furent réservés ainsi que la châsse de Saint Laurent, que lors du premier enlèvement de l'argenterie fait le 30 septembre 1792. Le corps de cette châsse fut compris dans cet enlèvement, il s'est trouvé pesé 103 marcs argent doré ; c'était un présent fait par un des rois de France, mais à cause des soudures, elle fut réduite à 97 marcs 6 onces, ainsi qu'il appert par le procès verbal du district du 9 octobre suivant, laquelle fut envoyée pour être mise au creuset ; alors fut conservé le bassin aussi d'argent doré dans lequel reposait le bras jusqu'au mois de Novembre 1793, mois mémorable pour la suppression totale du reste des églises de la ville, faubourgs et campagnes et de toutes les communes attachées au culte des catholiques, sans qu'il y ait aucun décret formel, mais bien l'enthousiasme qu'on avait eu soin de jeter adroitement dans l'esprit du peuple dont un petit nombre se rendait redoutable.

Ce bassin s'est trouvé pesé 9 marcs sur le procès verbal des 13 et 14 frimaire nouveau stil ou suivant l'ancien stil le 25 décembre 1793 ; autour du dit bras était une petite lame d'or très fin du poids de trois gros laquelle était gravée en gothique, bras de Saint Laurent qui fut aussi enlevé pour être mis au creuset.

C'est en ce jour qu'en ma susdite qualité d'administrateur me trouvant à l'inventaire du mobilier de la dite paroisse, j'ai soustrait le bras de Saint Laurent à la fureur et à l'acharnement des ennemis de la religion chrétienne et que j'ai fait disparaître aux yeux de ceux qui cherchaient à étouffer et éteindre entièrement le souvenir et la vénération dus aux saints, j'ai soustrait aussi quelques débris de reliques et ossements de saints, tels que

j'ai pu et dont j'ai fait déclaration particulière avec observation que j'ai aussi signée, en foi de quoi j'ai signé le présent que je certifie véritable pour servir d'autenticité à la postérité et d'attestation fait à Laon, le vingt huit décembre 1793. Selleux. »

Donc le plat doré fut envoyé au creuset le jour de Noël et Selleux raconte les faits trois jours plus tard. La seule chose à remarquer, c'est qu'il appelle Godefroy et non Thomas le voleur de la relique au XIII<sup>e</sup> siècle.

— *Une deuxième lettre* écrite huit jours plus tard, le 4 Janvier 1794, et signée Duchemin certifie qu'il a vu et reconnu dans les mains du citoyen Selleux le bras et la main de Saint Laurent martyr. On célébrait la fête le 10 Août depuis qu'on l'avait apporté il y a plus de 500 ans, ce qui était représenté dans un tableau pendu dans la nef de cette église.

— *Une troisième lettre* du 14 Janvier 1794 signée Le Riche certifie lui aussi avoir reconnu en possession du citoyen Selleux le bras de Saint Laurent qui était depuis des siècles à Saint-Martin jusqu'au mois de Novembre 1793, quand on a dépouillé et dévasté toutes les églises et maisons reliquaires.

— *La quatrième lettre* du 10 Mars 1794 est écrite par Claude Nicolas Joseph Lanciaux, chanoine régulier prémontré profès de Saint-Martin, depuis l'an 1741, qui reconnaît la relique dans les mains du sieur Jean-Joseph Selleux, marguillier de Saint-Martin comme celle de Saint Laurent vénérée ici et dont les témoignages authentiques qui se conservaient dans la dite abbaye ont été perdus lors de la destruction de la maison arrivée en 1791. Selleux, lorsqu'on a enlevé l'or, l'argent et les pierreries dont était composée la châsse, l'a soustraite à la fureur des impies, qui en ce temps, cherchaient à profaner et à détruire tout ce qui appartenait au culte de la religion catholique. La fête de Saint Laurent que l'on célébrait tous les ans en grande solennité, le 10 Août, attirait un nombre infini de fidèles, il y avait procession solennelle le jour de la fête, le dimanche de l'octave et le jour de l'octave. Cette relique n'était pas seulement en très grande vénération dans tout le pays laonnois, mais bien dans le Hainaut et le Cambrésis. La Ville de Soignies, à quatre lieues de Bruxelles, où il y avait une confrérie Saint-Laurent établie, envoyait tous les ans deux députés au environ de la Pentecôte, auxquels on donnait un certificat de leur apparition et des offrandes qu'ils y apportaient. Il y avait aussi dans la nef de la dite église un tableau représentant Saint Godefroy profès de la maison, tenant le susdit bras dans les mains avec une inscription en bas du tableau indiquant l'année que cette relique fut apportée et déposée dans la susdite église.

Cette lettre d'un prémontré de Saint-Martin est émouvante, puisque Selleux nous a dit qu'il était très malade et menacé d'arrestation.

— *La cinquième lettre* du 12 Mars 1794 est signée Cercellier qui passa la plus grande partie de sa vie au service de la dite église Saint-Martin ; il rappelle le tableau de la nef et les confréries de Flandre venant en pèlerinage jusqu'à ce que toutes les églises fussent fermées et les trésors enlevés, dont la dite châsse qui pesait plus de cent marcs et qui avait été donnée par un roi de France.

— *La sixième lettre* est du 23 Juin 1794, (elle est courageuse, étant donné les quarante arrestations du 15 Mai, dont Colinet) authentifie la relique sauvée du désastre dans l'église de France en Novembre 1793 et elle est signée de trois frères des écoles chrétiennes de Laon, le directeur Pierre Morin, dit frère Lenfry, Jacques Savine, dit frère Arnoux et Claude Bulod, dit frère Perme.

— *La septième lettre* est de Liénard, du 25 Mars 1795, un garçon majeur âgé de 65 ans, demeurant à l'hospice national des indigents, ancien clerc laïc et maître des garçons du ci-devant hôpital général de Laon, reconnaît la relique comme véritable, étant né et ayant demeuré longtemps vis-à-vis de la dite église où reposait le saint bras ; et délivre ce présent à Selleux pour servir d'authenticité à la postérité en lieu et place du procès verbal d'arrestation qui s'est trouvé égaré dans le désordre où des choses étaient alors.

— *La huitième lettre* du 23 Juillet 1796 est à nouveau d'un Prémontré de Saint-Martin, profès en cette abbaye depuis 1746, Nicolas François Drouet dit de Braux ; il reprend toutes les attestations et ajoute avoir vu dans un ancien manuscrit de la maison le procès-verbal de la réception du bras, transporté de Rome à Antioche, d'Antioche en Hongrie dans l'abbaye Sainte-Croix de Lelesz, ordre des Prémontrés et rapporté à Saint-Martin par le bienheureux Thomas, en présence d'Anselme évêque de Laon et Gautier de Douai, abbé. On voit dans les annales de l'ordre une bulle en date de 1246 donnée par Gautier de Tournai qui accorde des indulgences à ceux de son diocèse qui après s'être confessés viendront vénérer cette relique. On y voit encore deux bulles du pape Innocent IV, l'une de la première année de son pontificat, l'autre de la troisième qui accorde des indulgences à ceux qui confessés et pénitents visiteront cette relique. Elle était conservée dans une riche châsse d'argent doré, la châsse a été enlevée en 1793, lorsqu'on a enlevé l'argenterie de toutes les églises et le bras a été conservé par le zèle et les soins de Selleux, marguillier de Saint-Martin. Ce Drouet prémontré devait être aussi très âgé et semble être resté dans le Laonnois pendant les événements. Arrêté le 19 septembre 1793, après perquisition et scellés dans sa chambre, n'a qu'une seule chemise.

— *La neuvième lettre* est du 7 Avril 1796 vieux stil ou 20 thermidor an 4 nouveau stil à 9 heures du matin en la sacristie de Saint-Martin pour attester la relique à la réquisition de Selleux, signée par Godart Charles Antoine ci-devant chanoine et doyen

et Jean François Félix Courtois ancien chanoine de ci-devant collégiale Saint-Pierre et Saint-Jean, tous deux prêtres du diocèse de Laon et Colinet aussi prêtre du diocèse et quelques paroissiens (12, y compris Selleux).

A cette époque, Colinet vit plus ou moins dans la clandestinité, il avait eu l'audace, dès le 30 Mars 1795, de demander à être curé de Saint-Martin, quelques églises étant rendues au culte. Toutes les lettres révèlent un certain courage, car elles étaient toutes compromettantes pour les signataires.

Les quatre dernières lettres sont moins intéressantes, puisqu'elles ont été signées après la tourmente.

La première, du 14 Thermidor, an 12, ou 2 Août 1804, par Berthaut, directeur des Messageries de Laon et administrateur de la fabrique judiciaire de Saint-Martin en présence de Majeur, curé de Notre-Dame et Courtois desservant Saint-Martin ont procédé à la reconnaissance de la relique. Ici, il est intéressant de noter la présence de Courtois, déjà vue dans la lettre précédente.

Puis le 15 Août 1804, la confirmation par Jean-Claude Le Blanc Beaulieu avec l'archidiacre Mignot, évêque de Soissons et Laon.

Le 2 Juillet 1837, nouvelle confirmation par Jules François Simony, évêque de Soissons et Laon.

Et enfin, le 7 Novembre 1869, Jean Jules Dours, évêque de Soissons et Laon, en présence du recteur de Saint-Martin, Jean-Baptiste Désiré Baton a clos la nouvelle châsse de son sceau. Elle était ornée de pierres vernies et de filigranes et close de vitres.

C'est à l'heure actuelle une châsse assez poussièreuse sans valeur artistique et dont les vitres sont cassées.

Ces lettres sont extrêmement intéressantes.

1) D'abord, elles montrent l'attitude courageuse de quelques Laonnois face à la persécution religieuse. Il ne faut pas oublier que ces lettres, si elles avaient été découvertes lors d'une perquisition, auraient conduit les signataires en prison, à l'échafaud ou à la déportation. C'est le cas de la lettre signée par les trois frères des écoles chrétiennes, le 23 Juin 1794 ; 40 Laonnois ayant été arrêtés le 15 Mai à Laon, dont le prémontré Colinet.

2) Elles nous font découvrir quelques Prémontrés de Saint-Martin chassés de leur maison en 1791, qui vivent encore à Laon, dans l'ombre de leur chère abbaye.

— Le premier, Lanciaux, est très âgé et malade, nous dit Selleux, profès depuis 1741, si nous le supposons âgé de 21 ans lors de sa profession, il a donc en 1794, 74 ans. Ses craintes d'être arrêté, le 10 Mars 1794, ne sont pas sans fondement, son collègue François Colinet, dont nous reparlerons, sera arrêté par deux fois. Les Archives révolutionnaires de Laon nous montrent Lefèvre ancien prieur de Saint-Martin détenu et déporté en Angleterre, malgré ses crises de goutte.

— Le deuxième, Drouet, dit de Braux, est aussi fort âgé, profès en 1746, il a 70 ans et vit aussi à Laon. Sa déportation est commuée en réclusion.

— Quant au troisième, Colinet, il apparaît sur la neuvième lettre du 7 Août 1796 avec non pas son titre de prémontré, mais simplement prêtre du diocèse. Nous savons en effet par ailleurs que relâché en Octobre 1794, Colinet va se mettre à la disposition de Duguet, ex-curé de Parfondeval et qu'il a reçu par son truchement des pouvoirs spéciaux et illimités d'évangéliser, dire la messe et confesser de la part de Mgr de Sabran. Colinet est donc prêtre dans le diocèse et il vit clandestinement. Ce fait amènera, lors des persécution religieuses du Directoire déclenchées le 19 Fructidor ou 5 Septembre 1797, sa deuxième arrestation, le 5 Juillet 1798 et sa déportation à l'île de Ré, où il arriva le 5 Septembre avec 14 autres prêtres du diocèse de Laon.

3) Ces lettres nous font assister au saccage du mobilier des églises et à d'irréparables destructions d'objets d'art, tant à la cathédrale, qu'à Saint-Martin, l'inventaire du trésor de la cathédrale et les lettres de Saint-Martin étant les seules traces de ces pièces disparues. Elles nous rappellent aussi le pillage de la bibliothèque de Saint-Martin, les manuscrits se rapportant à l'histoire de cette maison ayant hélas disparu, et nous indiquent comment la Sainte Face de Montreuil, venue échouer dans un placard du district, a échappé à la destruction. Pour les manuscrits, nous ne connaissons que quelques épaves, quatre à Paris, deux à Laon, alors qu'a été sauvée une admirable collection d'incunables et livres du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle nous permet d'imaginer la nef de Saint-Martin ornée d'un tableau racontant l'histoire de la relique, sans qu'on puisse deviner la valeur de cette peinture.

Mais nous savons par Fleury que l'illustre ramoneur italien Barofio a dépendu tous les tableaux des églises de Laon, les a fait barbouiller de goudron et brûler au pied de la déesse Raison, M<sup>lle</sup> Barofio ; dans ces tableaux, il y avait les inestimables chefs-d'œuvre des frères Le Nain qui avaient peint pour toutes les églises de Laon. Enfin, elles montraient l'importance du pèlerinage à Saint Laurent à Laon et ses ramifications avec le Nord de la France et les provinces belges. Il serait intéressant de savoir si Soignies conserve encore quelques documents.

---